

**RENTREE SCOLAIRE 2020**  
**DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
**EN ÎLE-DE-FRANCE**

**Enseigner  
Former  
Insérer**



## La crise du COVID et ses conséquences

La mobilisation forte de toutes les équipes de l'ensemble des établissements a permis d'assurer une continuité pédagogique.

Face à une situation inédite, une remarquable réactivité et adaptation des équipes enseignantes ainsi que l'appropriation des outils numériques ont permis rester en contact avec les apprenants. Chacun a su utiliser, en concertation avec les équipes de direction, les plateformes existantes sur l'établissement (Espace numérique de travail, plateforme collaborative), mais aussi les réseaux sociaux pour, par exemple assurer une continuité pédagogique en EPS. Il reste néanmoins vrai que la pratique professionnelle, le geste professionnel n'ont pu être améliorés lors du confinement.

Ainsi, les exploitations agricoles et les ateliers technologiques vont, dès la rentrée, jouer de nouveau un rôle majeur comme lieu de formation.

On retiendra :

- Les résultats : un faible taux de décrochage, inférieur à 2% et des bons résultats aux examens avec 94 % de réussite.

- Le recrutement : la période de confinement a fortement perturbé l'organisation des journées portes ouvertes (JPO), moment clé pour présenter et valoriser l'ensemble des spécificités de l'enseignement agricole de notre région. Néanmoins, le nombre d'inscrits dans les établissements agricoles franciliens fait mieux que de se maintenir, notamment avec une progression du nombre de jeunes dans les formations professionnelles.

- La reprise d'activité : en adéquation avec les consignes gouvernementales, les établissements agricoles ont conçu des plans de reprise et de continuité d'activité qui ont été co-construits avec les personnels.

Les protocoles sont expliqués et appliqués pour assurer la sécurité des apprenants et des personnels.

L'enseignement agricole a su, comme à son habitude, faire preuve de résilience et a su se réinventer. Le bilan à moyen terme de la traversée de cette crise mettra certainement en évidence la capacité d'innovation de notre appareil de formation et de ses enseignants, renforçant encore l'image de l'enseignement agricole, à la recherche permanente d'une innovation pédagogique pertinente.

**Benjamin Beaussant**

**Directeur de la DRIAAF d'Île-de-France**

### **PIX : service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques**

*À la rentrée 2020, l'enseignement agricole s'engage dans la démarche européenne du développement des compétences numériques pour tous les apprenants (de la 4<sup>ème</sup> au BTS), ainsi qu'à leurs certifications via la plateforme PIX.*

*Début novembre, chaque établissement d'enseignement agricole (public et privé) disposera d'un espace PIX Orga pour préparer ses apprenants à la certification de leur niveau de maîtrise des compétences numériques.*

*Cette année, la certification sera obligatoire pour les classes de troisième, de terminale et de BTS. Elle devra être organisée au sein de l'établissement et se traduira par une épreuve de deux heures. Le niveau de maîtrise certifié par PIX sera mentionné sur le livret scolaire du jeune.*

*Des ambassadeurs PIX régionaux seront nommés par l'autorité académique pour accompagner le déploiement de la certification.*

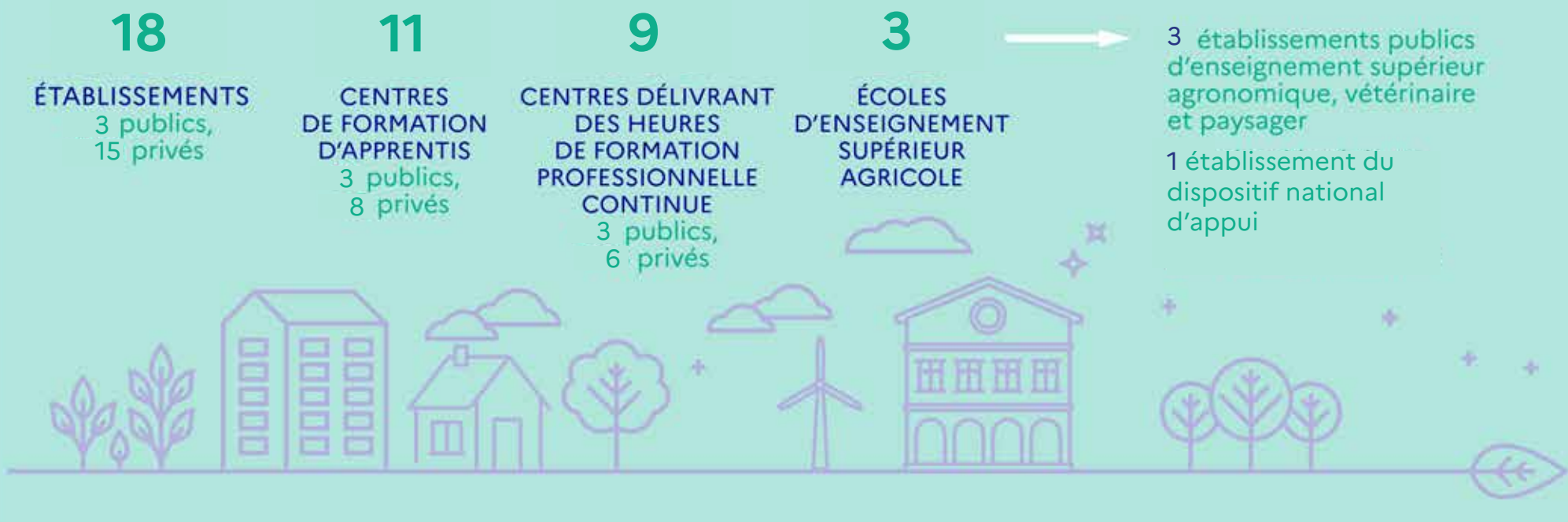
L'enseignement agricole, second système d'enseignement en ÎdeF propose un large choix de formations menant à **des métiers tournés vers l'avenir** en lien avec les enjeux de notre société, tels que l'agroécologie, l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, les services ou encore l'énergie.

Il propose des formations concrètes de la 4<sup>ème</sup> au doctorat, accessibles par

la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation professionnelle continue. **Enseignement vivant et moderne**, il offre de nombreuses passerelles pour trouver sa formation ou se réorienter.

Les établissements d'enseignement répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin sont tout à la fois **liés à leurs territoires et ouverts sur le monde**.

# Les chiffres de la rentrée 2020



4

EXPLOITATIONS  
AGRICOLLES  
dans les  
établissements  
publics

2

ATELIERS  
TECHNOLOGIQUES  
ET CENTRES  
ÉQUESTRES

494

HECTARES  
CULTIVÉS  
dont 55 %  
certifiés agriculture  
biologique



39%

DE FILLES



61%

DE GARÇONS

2587  
ÉLÈVES

1816  
APPRENTIS



94%

DE RÉUSSITE  
AUX EXAMENS

Enseignement  
agricole  
en Île-de-France

580  
ÉTUDIANTS

282 132  
D'HEURES  
STAGIAIRES

Juin 2020, tous diplômes confondus du CAP agricole au BTSA.  
Source : Système d'information des examens  
de l'enseignement agricole

SOURCE : SRFD d'Île-de-France, 2020



# Résultats aux examens en Île-de-France



SOURCES : SRFD d'Île-de-France, 2020

## L'aventure du vivant : un site internet, des réseaux sociaux, L'Aventure du vivant Le Tour...

Après un lancement lors du SIA 2019, la campagne de communication «L'Aventure du vivant» a continué à s'enrichir et proposera tout au long de l'année scolaire des actions permettant de faire découvrir à un public le plus large possible l'étendue et la diversité des formations et des métiers du vivant.

Une première version du site internet [www.laventureduvivant.fr](http://www.laventureduvivant.fr) a vu le jour à l'occasion de la rentrée 2019.

Des éléments complémentaires seront intégrés à compter de cette rentrée:

- test d'orientation ;
- moteur de recherche ;
- amélioration du chatbot avec intégration de la visite guidée...

Ces éléments permettront aux internautes de disposer d'une vision rapide des formations et des métiers qui leur sont proposés par les établissements de l'enseignement agricole.



La création des réseaux sociaux [#laventureduvivant](https://www.instagram.com/laventureduvivant) a permis la mise en place d'un canal de communication privilégié avec les élèves et futurs élèves dans un cadre moins institutionnel.

L'aventure du vivant : Le Tour se présente sous la forme d'un camion pédagogique et ludique avec deux espaces de 45m<sup>2</sup> chacun. Les visiteurs découvrent les formations et métiers du vivant grâce à :

- **Un espace dédié à l'immersion** avec un simulateur de conduite d'engins agricoles, des casques de réalité virtuelle, des écrans interactifs avec des jeux éducatifs ;
- **Un second espace d'échanges et de conférences.**

Après une présence au salon international de l'agriculture 2020 où plus de 7000 personnes ont participé à l'aventure, «L'aventure du vivant : Le Tour» parcourra les territoires à la rencontre des jeunes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> et de leurs familles en particulier et des prescripteurs de l'orientation.





## FOCUS SUR DEUX FACETTES DU PLAN ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT, POUR LES TRANSITIONS ET L'AGROÉCOLOGIE

### 1 Rendre les jeunes acteurs de la transition agroécologique en tant qu'élève, apprenti, stagiaire au sein des établissements, et en tant que futurs professionnels et futurs citoyens.

L'objectif est non seulement de les former à la transition agroécologique dans le cadre de leur parcours de préparation au diplôme, mais aussi de les encourager à s'engager dans cette transition en les invitant à s'impliquer dans des actions écoresponsables.

**L'enseignement agricole est d'ores et déjà riche d'un réseau national de jeunes écoresponsables très actif.** Il s'agit d'essaimer cette démarche dans l'ensemble des établissements publics et privés. Pour cela le réseau éducation au développement durable est mobilisé auprès des jeunes et des équipes pour impulser et accompagner ces dynamiques.

### 2 Mobiliser les exploitations et ateliers comme terrain d'apprentissage et avant-garde de la transition agroécologique.

✘ Une part importante des temps d'enseignement et de formation est consacrée à des travaux pluridisciplinaires concrets. Exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements constituent le cœur de ces terrains d'apprentissage. Ils doivent aussi, refléter les politiques publiques portées par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, voire être **pionniers dans la reconception nécessaire des systèmes agroalimentaires dont l'urgence s'intensifie face au changement climatique.**

La réduction significative du recours aux intrants de synthèse et aux énergies fossiles constitue ainsi un objectif prioritaire.

✘ Les exploitations agricoles et installations professionnelles hors établissements d'enseignement sont aussi les lieux d'un apprentissage qui doit bénéficier de l'accompagnement pédagogique des équipes et impliquer les professionnels innovants du territoire. Enfin, les cantines des établissements sont également appelées à se mobiliser de façon volontariste pour répondre aux objectifs de la loi EGALIM concernant la restauration collective.



# L'enseignement agricole

## Formations et métiers du vivant

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTS) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les domaines de formation sont variés



Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer



Transformation et commercialisation de ces productions



Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture



Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation



Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage



Service aux personnes et aux territoires

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France  
Service Régional de la Formation et de Développement (SRFD)  
18, avenue Carnot, 94 234 CACHAN CEDEX

Tél : 01 41 24 17 66  
Courriel : srfb.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Rédaction : DICOM - Ministère de l'agriculture et de l'alimentation  
Benjamin Beaussant - DRIA AF DIRECTION  
Emmanuel Hémerly - DRIA AF SRFD

Mise en page : Véronique Aubin - DRIA AF SRIFE

Mentions légales des photos : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation  
Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelques procédés qu'il soit, des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture.